



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E161566

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015

Forme juridique : SASU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 811 868 470 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4410549

Assurance Responsabilité Travaux :

ENTORIA 00/S.10001.007277

Assurance Responsabilité Civile :

ENTORIA 00/S.10001.007277

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : AS RENOVATION HABITAT

40 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 06 25 90 13 06

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : alex9sanciet@hotmail.com

Responsabilité légale :

SANCIET ALEXANDRE JEAN-MICHEL BERNARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Plombier)	13/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	06/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/06/2023
o Ventilation mécanique	13/07/2021
o Fenêtres de toit	13/07/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/07/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/07/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.